



CONVOCAATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

MARDI 29 JUIN 2021 À 19H

SALLE BAVOUX-LANÇON A SAINT-CLAUDE

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Compte tenu des directives sanitaires, la séance du mardi 29 juin 2021 se tiendra avec un public dont le nombre maximal est limité à 10 personnes ; par ailleurs, "chaque élu pourra détenir deux procurations au lieu d'une actuellement et que le quorum sera atteint si un des tiers des membres est présent".

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2021.

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 21)

2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1. Commune de Saint-Claude/AMELLIS MUTUELLE
Convention pour la gestion et le fonctionnement du Centre de Vaccination de la Ville de Saint-Claude

 - 2.2. Loi d'Orientation des Mobilités
Transfert de compétence

 - 2.3. Commune de Saint-Claude/Association des Jardins Partagés de Saint-Claude
Convention de mise à disposition de parcelles et de locaux sous domanialité publique

 - 2.4. Commune de Saint-Claude/Associations sportives ou établissements scolaires
Convention de mise à disposition des équipements sportifs de la Ville

 - 2.5. Convention avec la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal du Haut-Jura

 - 2.6. Attribution du marché de fourniture livraison et gestion de titres restaurant destinés à l'ensemble des agents municipaux

- 2.7. Point Information Jeunesse
Convention avec Info Jeunesse Jura
- 2.8. Création d'une fourrière automobile municipale
- 2.9. Modification du règlement des foires et marchés
- 2.10. Commune de Saint-Claude/Caisse d'Allocations Familiales
Convention d'Objectifs et de Financement avec le multi-accueil collectif
- 2.11. Tarifs 2021 camping "Le Martinet"
Annule et remplace la délibération n° 17/07 du 25/02/2021
- 2.12. Commune de Saint-Claude/association « nos amis poilus à quatre pattes »
Convention n° 2 pour la stérilisation annuelle des chats sur la Commune
- 2.13. Composition du comité consultatif « Cadre de Vie/Attractivité de la Ville/Commerce
Complément

3. **AFFAIRES FINANCIERES**

- 3.1. Budget Principal 2021
Décision modificative de crédits n° 1 portant virements et ouvertures de crédits en sections de fonctionnement et d'investissement
- 3.2. Budget Principal
Fixation du montant des biens à amortir et des durées d'amortissement
- 3.3. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association « Quentin pour deux oreilles »

4. **URBANISME/AFFAIRES FONCIERES**

- 4.1. Proposition d'acquisition par l'Etablissement Public Foncier du Doubs Bourgogne Franche-Comté de "l'immeuble MILLET - COLRUYT" pour le compte de la Ville de Saint-Claude
- 4.2. Commune de Saint-Claude/Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude
Convention relative au transfert de maîtrise d'ouvrage pour la démolition du bâtiment situé au 23 rue Carnot
- 4.3. Transfert à la Communauté de Communes Haut-Jura-Saint-Claude de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU)

5. **PERSONNEL COMMUNAL**

- Création d'un emploi non permanent
Contrat de projet – Manager de commerce – Catégorie A ou B

6. **QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES**

Le Maire,
Jean-Louis MILLET

